



ALAIN MICHEL



Avocat au Barreau de Paris depuis 2013

Assurances · Risque industriel · Contentieux national et international

42 rue Washington, Washington Plaza, 75008 Paris

contact@alainmichel-avocat.com · alainmichel-avocat.com · linkedin.com/in/alain-michel-19a5342b

Derrière chaque litige industriel, une exploitation qui doit continuer. J'accompagne les assureurs et les industriels, en France et à l'international, jusqu'à la résolution complète du litige, qu'elle soit obtenue à l'amiable, par voie conventionnelle, devant les juridictions nationales ou devant un tribunal arbitral.

ZONES Europe · Royaume-Uni · États-Unis · Canada · Asie · États du Golfe · Afrique

LANGUES Français · Anglais (langue de travail) · Allemand · notions d'espagnol

PUBLICATION « Loi de blocage : plaider pour le pragmatisme », La Tribune de l'Assurance, 9 juin 2026.

DOMAINES D'INTERVENTION

Assurances : Au service des assureurs, coassureurs et réassureurs : analyse des garanties et de leur articulation, articulation des polices locales, excess, umbrella et master, layers et clauses DIC / DIL, clauses FINC et clauses sanctions, marchés admis et non admis.

Coordination et pilotage des sinistres majeurs et des recours subrogatoires.

Expertise judiciaire : Au cœur de chaque dossier : obtention et cadrage de la mission, constitution de l'équipe technique avec les ingénieurs du client et de l'assureur et un cabinet de conseils techniques indépendant, conduite des opérations et des dits, exploitation du rapport.

Industrie et énergie : Ruptures d'ouvrages, incidents sur les chaînes de production, incendies, casses de matériels : démarches amiables et judiciaires dès la survenance de l'incident, mesures d'urgence et reprise de la production.

OEM et équipementiers : Campagnes de rappel nationales et internationales, analyse des défauts de produits fournis, risques inhérents aux batteries, actions récursoires. Maîtrise des processus qualité (APQP, méthode 8D) pour identifier l'origine, la cause d'un défaut et les imputabilités qui en découlent.

Construction et infrastructures : Litiges entre maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et locataires d'ouvrage, effondrements, désordres sur ouvrages d'infrastructure, grands projets à l'étranger, avec une place importante pour la négociation.

Responsabilité civile et préjudice corporel : Accidents collectifs à l'étranger, responsabilité des professions réglementées (notaires, agents immobiliers, syndics, marchands de biens), réparation du dommage corporel.

PLUSIEURS SYSTÈMES JURIDIQUES, UNE SEULE STRATÉGIE

Coordination et pilotage des procédures en France et à l'étranger, pour que les positions prises dans une juridiction ne fragilisent pas celles défendues dans une autre : référé-expertise et procédure au fond en droit français ; disclosure, witness statements et expert evidence en droit anglais ; discovery, depositions et class actions aux États-Unis ; conflits de lois et de juridictions, loi de blocage, Convention de La Haye, exequatur et exécution forcée ; médiations en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis.

PARCOURS

Depuis 2019 **DAC Beachcroft LLP, Paris** · Counsel (2026) · Senior Associate (2021)

- Pilotage de sinistres industriels complexes pour les assureurs et leurs assurés, en France et à l'international
- Analyse et mobilisation de programmes d'assurance internationaux
- Défense d'équipementiers automobiles face à des campagnes de rappel et des sinistres sériels
- Participation au développement du bureau parisien depuis son ouverture

2018 **HMN & Partners, Paris** · Avocat

- Risques industriels, produits défectueux, droit des assurances, conformité

2013 - 2018 **Hascoët & Associés, Paris** · Avocat

- Risques industriels, construction, droit des assurances, préjudice corporel

2007 - 2012 **Expériences préalables**

- Herbert Smith Freehills et Teynier Pic & Associés (contentieux et arbitrage international, CCI) · Natixis Global Asset Management (direction juridique internationale) · Ambassade de France à Ottawa (magistrat de liaison) · Conseil de l'Europe (droit international public)

FORMATION

2010 - 2012 École de formation des barreaux du Grand Est (CAPA)

2010 Examen d'entrée au CRFPA : 5^e du classement, major en droit international privé

2009 - 2010 Diplôme universitaire de droit comparé : 3^e de la promotion, mention Bien

2002 - 2008 Master I Droit européen et international (major en droit international public) · Master II Droit international